Par malheur, l'homme ne sait point ou ne veut point bénéficier de cette réforme si utile chez l'animal. Il ne veut connaître que la lénitive flanelle, alors que les ablutions froides, les frictions qui constituent ce que l'on pourrait appeler la gymnastique de la peau, pourraient lui fournir contre le froid une cuirasse autrement solide que les tissus de laine.

Voici l'été, propice aux pratiques hydrothérapiques. Les gens les plus délicats et les plus pusillanimes, n'ont, en ce moment, aucune excuse pour ne point s'y livrer. Le moment est favorable pour commencer l'éducation de la peau, trop négligée jusqu'ici. Mieux que le fer et le quinquina, elle peut faire des gens solides et résistants.

Dr F.

UNE PRIME AUX CONSCRITS MARIÉS

Nous avons dit que trois sénateurs, comptant parmi les illustrations de la médecine et de la chimie françaises, les docteurs Guyot et Léon Labbé et M. Berthelot viennent de déposer sur le bureau de la Chambre haute la proposition de loi suivante :

Il est ajouté à l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée un paragraphe ainsi conçu :

« Bénéficieront également de cet article les jeunes gens qui auront contracté mariage avant l'époque des conseils de revision. »

En d'autres termes, les conscrits mariés ne feront qu'un an de service militaire.

Un rédacteur du *Gaulois* est allé interroger dans l'enceinte même de leur activité législative les savants sénateurs.

Il a trouvé MM. les docteurs Léon Labbé et Guyot tout disposés à fournir séance tenante toutes les explications désirables.

« C'est mon collègue, le docteur Guyot, du Rhône, répond d'abord l'éminent professeur Labbé, qui a pris l'initiative de ce projet de loi auquel j'ai pleinement adhéré ainsi que notre collègue Berthelot. Tous trois nous l'avons signé. Nous sommes persuadés qu'en présence du grave danger qui menace notre pays, plus grave même qu'une guerre désastreuse, le Parlement, d'accord avec le ministre de la guerre, adoptera notre proposition qui pourra remédier dans une mesure considérable au mal.

« On en recherche on on voudra les causes de la diminution constante de la natalité chez nous ; nous sommes d'avis, quant à nous, qu'on se marie trop tard.

« Et pourquoi nos jeunes gens se marient-ils tard ? Tout simplement parce que, à vingt et un ans, il est rare d'avoir une position à la ville, et qu'à la campagne l'obligation de faire trois ans de service militaire fait reculer de trois, de quatre et de cinq ans la date des fiançailles.

— Mais croyez-vous, monsieur, qu'à vingt-et-un ans on ne soit un peu jeune pour le mariage ?

— Comment ? Oui, certes, on est mûr pour le mariage ! me répondent MM. Labbé et Guyot. Allez donc voir à la campagne si, à vingt ans, le gars n'est pas aussi solide qu'après son retour du régiment ! Qu'arrive-t-il la plupart du temps ? C'est que l'homme, après son service accompli à la ville, n'éprouve que peu d'empressement à reprendre la vie et les travaux des champs.

« Il cherche trop souvent du travail à la ville, sa dette à la patrie une fois payée, et son mariage n'en est que plus reculé.

« En encourageant au contraire les unions précoces nous augmenterons le nombre des naissances.

« — Vous êtes marié ? demandera le président du conseil de revision au jeune conscrit. Vous ne ferez qu'un an de service.

« Nous n'avons actuellement que vingt-deux naissances sur mille habitants; nous doublerons en vingt ans, grâce à ce moyen, le chiffre de nos soldats. Car, croyez-le bien, c'est surtout au point de vue national, au point de vue de la défense de notre pays, que nous nous plaçons, en proposant la réduction d'un an du service des conscrits mariés. Avec le système des régiments régionaux, chaque soldat pourra, pendant le temps de service, s'il se conduit bien, aller voir sa femme. Un an! c'est vite passé ! On fera de lui un bon soldat, double d'un bon mari et père de famille.

« L'ouvrier gagnera à ce système autant que le fils de famille. J'ai constaté, ajoute le docteur Labbé, dans mon entourage, une tendance à encourager les mariages entre tout jeunes gens. Soyez sûr qu'avec la perspective de ne faire qu'un an, ils se débrouilleront autrement vite et se créeront bien mieux leur position que devant trois longues années à accomplir au régiment.

« Les conscrits employés de commerce recevront, s'ils sont mariés, un congé de leurs patrons et seront repris au bout de leur année de service.

« Il ne faut pas être grand clerc pour prévoir que, de ce chef, la population s'augmentera sensiblement, c'est la notre plus cher désir. »

En quittant mes honorables et savants interlocuteurs, le Dr Guyot me lit :

« Nous sommes décidés à ajouter à notre projet le complément suivant :

« Tout conscrit marié, qui, à l'expiration de son année de service, ne fera divorcer, remètgrera pendant deux années son régiment. »

« Le divorce est, en effet, un gros facteur de la dépopulation. »

« Quelle va être la répercussion de cette loi, si elle est adoptée par le Sénat et la Chambre, sur les effectifs de l'armée ?

« C'est ce que va examiner le général Billot, sénateur aussi, mais surtout ministre de la guerre. »

Marcel Butin.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS

Le commerce français doit, dans les circonstances actuelles, redoubler de prudence dans ses transactions avec la Turquie et cesser, pour le moment, d'accorder du crédit aux acheteurs *helènes*. Nous soulignons ce mot en ce que la *majorité* des Grecs se trouvant dans l'Empire sont sujets ottomans, et que leur situation ne paraît pas devoir changer.

En terminant, nous faisons observer qu'il ne faut rien exagérer. Malgré la terrible crise actuelle il existe encore sur notre place des maisons de tout repos. Il convient de ne pas les indisposer par des rigueurs inutiles. D'un autre côté, les industriels français ne doivent pas abandonner, dans ce moment difficile, leurs clients fidèles qui les ont toujours bien payés.

Il faut accorder des facilités à ces derniers, les alimenter avec modération. Causer leur chute par des mesures trop sévères ne serait pas plus équitable qu'habile.

Nous sommes, du reste, à la disposition des commerçants français pour les renseigner sur tout ce qui concerne leurs rapports avec notre ville.

(Communication de la Chambre de commerce française de Constantinople.)

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS
A CONSTANTINOPLE

Paris, 30 juin. — Les indications fournies aujourd'hui par le quai d'Orsay sur la marche des négociations à Constantinople sont les suivantes :

« Londres, 30 juin. — Les négociations subissaient depuis quelques jours, sinon un temps d'arrêt, du moins un ralentissement sensible; on sait aujourd'hui quelle était la cause de ce retard. Le sultan avait cru devoir en appeler des décisions de la conférence des ambassadeurs devant les cabinets des grandes puissances elles-mêmes. Principalement en ce qui concerne la rectification de frontières.

« Tout en renonçant à l'annexion de la Thessalie, le sultan aurait voulu conserver certains districts où résident des musulmans et des Koutzo-Valaques. Mais les puissances ont montré la même unanimité que les ambassadeurs pour repousser les prétentions de la Turquie.

« Actuellement les pourparlers portent principalement sur le chiffre de l'indemnité qui se trouve en corrélation avec le gage territorial que voudrait garder la Turquie pour assurer le paiement de cette indemnité. Une nouvelle conférence aura lieu demain.

EN CRÈTE
Le gouverneur de la Crète

On annonce que M. Numa Droz a été nommé gouverneur de Crète. Sa mission se bornera au rétablissement de l'ordre dans l'île. Il devra s'efforcer de connaître les désirs des Crétois : autonomie, domination turque ou union avec la Grèce.

Il fournira un rapport aux puissances sur les meilleurs moyens à employer pour la pacification complète de l'île et pour assurer le bien-être du peuple crétois.

La Canée, 30 juin. — Tous les jours se produisent, dans les environs de Candie, des engagements entre des insurgés et des volontaires musulmans. Ceux-ci attaquent les chrétiens dans des villages distants de sept kilomètres en dehors de la zône neutre. On se préoccupent de mettre fin à ces engagements qui pourraient s'ils se prolongeaient compromettre l'entente pacifique.

NOUVELLES DU JOUR

La Commission du Travail

Paris, 30 juin. — La commission du travail a adopté le rapport de M. Dubief sur la proposition de loi relative au paiement des salaires. Cette proposition interdit complètement les amendes.

La commission a ensuite entendu M. Descubes qui a proposé un texte nouveau au sujet de la loi sur les mécaniciens et les chauffeurs. M. Descubes s'entendra avec le gouvernement pour la rédaction définitive.

Enfin M. Chopteau a été entendu sur sa proposition demandant que les employés des chemins de fer de l'Etat soient justiciables des tribunaux ordinaires pour les contestations soulevées à l'occasion du contrat de travail. M. Charles Ferry a été nommé rapporteur.

Les salaires des ouvriers des manufactures de tabac

Paris, 30 juin. — Le congrès de la Fédération des tabacs a adopté à l'unanimité un ordre du jour demandant une augmentation de 20 0/0 sur les salaires des ouvriers des manufactures de l'Etat, dans toutes les villes de France.

Un violent orage à Auxerre

Auxerre, 30 juin. — Un orage violent s'est déchaîné pendant toute la nuit sur la région auxerroise; la foudre est tombée plusieurs fois à Auxerre, notamment sur un café-concert dont toutes les lumières ont été éteintes.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Le feu s'est déclaré dans une maison voisine.

La grève des ouvriers en bâtiment à Lyon

Lyon, 30 juin. — La grève générale du bâtiment votée dimanche et commencée lundi semble devoir échouer.

Déjà hier le travail avait repris dans divers ateliers et aujourd'hui la grève n'est guère continuée que par les maçons et les menuisiers.

Troubles entre les pêcheurs à Concarneau

Brest, 30 juin. — Des troubles assez graves viennent encore d'éclater entre les pêcheurs à Concarneau.

Quelques bateaux rentrés avec une trop grande quantité de sardines, n'ont pas trouvé acheteur et ont été obligés d'en jeter la majeure partie à la mer.

Dans leur exaspération les pêcheurs voulurent empêcher le débarquement des thons pêchés près de l'île de Groix.

Plusieurs brigades de gendarmerie sont sur les lieux, ainsi que le procureur de la République.

On annonce, à la dernière heure, que le calme est rétabli.

Un grand incendie à Berlin. — Sept pompiers blessés

Berlin, 30 juin. — Un grand incendie s'est déclaré dans la *Chaussée-Strasse*, détruisant les magasins et un matériel en construction, des voitures de la Société des Omnibus de nuit, de camionnage, les magasins de chiffons et les magasins à fourrages. Le feu a également menacé les bâtiments environnants parmi lesquels le lazaret de la garnison.

Les pompiers, aidés par les fusiliers de la garde et le premier régiment d'artillerie, ont pu sauver les bâtiments voisins. On n'a à déplorer aucune victime humaine. Sept pompiers sont légèrement blessés ; 50 chevaux et 80 voitures ont été brûlés.

Les incidents du jubilé de la Reine d'Angleterre

Londres, 30 juin. — D'après des renseignements complémentaires de Dublin, l'un des promoteurs du meeting antijubilaire portait un drapeau noir avec cette inscription : « Le record d'un règne 37-97 : 1,225,000 Irlandais morts de misère, 3,668,000 exilés par jugement, 1,168,000 contraints à émigrer ».

L'Irish Daily Independent évalue à plus de deux cents le nombre des personnes blessées, qui ont dû être transportées dans les hôpitaux de Dublin, à la suite des incidents de Rutland Square, où la police a chargé la foule à coups de bâtons.

Le télégraphe sans fils

Rome, 30 juin. — Il va y avoir à Rome des expériences du télégraphe sans fils, inventé par le jeune physicien Marconi. Le gouvernement a délégué pour suivre ces expériences le capitaine de vaisseau Annovazzi, directeur des engins sous-marins et du matériel électrique à la Spezzia.

Condamné pour avoir brûlé vif son enfant en Allemagne

Berlin, 30 juin. — La cour d'assises de Wiesbaden a condamné hier la nommée Louise Weber, domestique à Kretzenbach (cercle d'Usingen) qui avait brûlé vif son enfant et l'avait dépecé ensuite, à sept ans de réclusion et à dix ans de privation de ses droits civils.

Grêlons de 50 grammes à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 30 juin. — Une trombe de grêles s'est abattue ce soir sur Clermont et les environs. Les dégâts sont énormes. Les moissons, les vignes sont hâchées.

Plusieurs personnes ont été blessées par les grêlons dont quelques-uns pesaient jusqu'à 50 grammes. Le nombre des vitres et des tuiles brisées est très grand.

Un tamponnement de trains à Chicago
3 tués, 25 blessés

Chicago, 30 juin. — Deux trains se sont tamponnés hier soir. Il y a eu vingt-cinq blessés et trois tués.

Une émeute dans le Bengale

Calcutta, 30 juin. — La prétendue profanation des mosquées a amené, à Chiffter, dans le Bengale, une émeute qui a duré toute la journée. La police, bien qu'elle fut en nombre, a été impuissante à disperser la populace.

Presque tous les officiers européens ont été blessés ainsi que deux ingénieurs des mines, qui passaient. La troupe a été appelée; l'effervescence continue.

Anarchistes cambrioleurs devant la cour d'assises de la Seine

Paris, 30 juin. — L'affaire des anarchistes cambrioleurs arrêtés il y a quelque temps est venue aujourd'hui devant la cour d'assises. Sous la direction du nommé Lemanteau, gérant du *Libertaire*, la bande avait dévalisé un certain nombre de maisons pour se procurer des fonds afin d'aider porter la bonne parole en province.

Mais la police *tua dans l'œuf* tous ces beaux projets et aujourd'hui la Cour d'assises a condamné Berdoux à huit ans de travaux forcés, Michel à dix ans de travaux forcés ; Clerc sera enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité ; Dupuis, un an de prison ; Dumond, cinq ans de travaux forcés ; Haudy, cinq ans de réclusion et la relégation ; Lemanteau, dix ans de travaux forcés, et la femme Gauchard, cinq ans de prison.

Un curieux cas d'hypnotisme à Paris

Une jeune fille parcourait mardi dans la rue de Vaugirard d'une façon si étrange que chacun se retournait pour la regarder passer; elle allait à grands pas, les yeux fixes, l'air inspiré, les mouvements raides et saccadés.

Cette jeune personne, voyant une voiture arrêtée devant une maison, vint s'asseoir sur le coussin inoccupé. Quand le propriétaire de la calèche, le docteur Tappy, se présenta, grande fut sa stupéfaction en trouvant sa place prise. Il interrogea l'inconnue, qui, sans répondre, se contenta de le fixer obstinément.

Le médecin, comprenant qu'il avait affaire à une hypnotisée, donna l'ordre à son cocher d'aller au commissariat de police de la place de Vaugirard. Là, il tenta de la soustraire à son sommeil magnétique, mais ce fut peine perdue.

La jeune fille a donc été conduite à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Un forain, présent dans les bureaux du commissariat, croit avoir reconnu en elle la fille d'un grand cultivateur de Chatenay.

Deux adversaires rusés

Pontoise, 30 juin. — Il y a quelque temps, une jeune Parisienne, Mlle Georgette Drion, était frappée d'un coup de couteau à la cuisse par un nommé Auguste Petit qu'elle avait éconduit.

La blessée porta plainte, mais l'agresseur resta introuvable.

A peine rétablie, Mlle Georgette Drion se mit elle-même à la recherche de son agresseur et se rendit à Viarmes, où habite la mère de Petit.

Petit s'était caché là, et ce n'est qu'à force de ruses que la jeune fille put l'y découvrir.

Elle simula une réconciliation et voulut l'emmener à Paris; aussi malin qu'elle, Petit accepta, mais chercha à la perdre dans les bois sans aucun succès. Comme tous deux passaient en revenant, devant la mairie de Viarmes, Mlle Georgette Drion se mit brusquement à crier : « A l'assassin ! »

Le garde-champêtre sorti et, ne comprenant rien aux explications très vives des deux adversaires, les mit d'accord en les arrêtant tous deux.

La gendarmerie de Luzarches, avisée, a ouvert une enquête, qui s'est terminée par l'arrestation définitive d'Auguste Petit.

Société nationale d'agriculture

Paris, 30 juin. — Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu, 10, rue Bellechasse, l'assemblée générale de la Société nationale d'Agriculture, sous la présidence de M. Méline, président du Conseil, ministre de l'agriculture. M. Méline était assisté de MM. Daubrée, Philippe et Vassillier, directeurs au ministère de l'agriculture, Lacaze-Duthiers, président de la société, Heuze vice-président, Louis Passy, secrétaire perpétuel, Liébault, trésorier et de Vilmorin, secrétaire.

Dans l'assistance, nous remarquons la présence de MM. Tisserand, directeur honoraire de l'agriculture, Chatin, Bouquet de la Grye, Berthelot, Schloesing, Doniol, Aimé Girard, le marquis de Poncins, Muntz, Adolphe Carnot, Gusman, Serph, Develle, etc.

Deux discours ont été prononcés par MM. Méline et Lacaze-Duthiers, puis M. Louis Passy a lu son rapport sur les travaux de la société et sur les récompenses.

Médailles d'or à l'effigie d'Olivier de Serres : MM. Henri Besnard, Paul Parmentier, le vicomte de Bizemont, Fallot, Roze, H. de Lapparent, etc.

Médailles d'argent à l'effigie d'Olivier de Serres : MM. Jeannot, Bois, Gavin, Laconr, etc.

La santé de M. Léon Bourgeois

Paris, 30 juin. — On lit dans le *Jour*, organe de M. Léon Bourgeois :

« Le docteur Goubert, qui soigne l'ancien président du conseil, lui a conseillé de ne reprendre ses travaux qu'après les vacances et de partir le plus tôt possible à la campagne, la maladie qui s'est déclarée résultant d'une fatigue générale due au surmenage. »

La France et le Siam

Paris, 30 juin. — On lit dans la *France*, au sujet de la grave dépêche publiée par le *New-York Herald* que nous avons transmise hier et relative à ce qui se passe au Siam :

« Les renseignements pris auprès de personnalités très informées des moindres événements de l'Extrême-Orient nous permettent d'affirmer que cette dépêche, de source anglaise, est d'origine tendancieuse. Quelque délicates que soient par instant nos relations avec le Siam, les exagérations de détails laissent deviner que cette dépêche vise à servir les intérêts anglais et que la situation n'est ni aussi troublée, ni aussi grave qu'elle semble l'indiquer. »

Mort à cent cinq ans

Périgueux, 30 juin. — On annonce de Périgueux la mort du centenaire de Cherveix, M. Gabriel Darbon.

Gabriel Darbon s'est éteint à l'âge de cent cinq ans. Etant au service du général baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux, il avait souvent porté dans ses bras celui qui devait s'appeler plus tard le comte de Chambord.

Un violent orage à Contrexeville

Contrexeville, 30 juin. — Un violent orage, accompagné de grêle, a éclaté la nuit dernière sur Contrexeville et les environs.

Les moissons sont hachées. Les magasins des galeries sont inondés. Les pertes sont considérables.

La chaleur est torride et un nouvel orage est attendu.

Sont actuellement en traitement à Contrexeville : le R. P. Didon et M. Charles Dupuy, député.

A la frontière marocaine

Paris, 30 juin. — On mande d'Oran au *Petit Parisien* :

« A onze heures, hier soir, à la suite d'une communication parvenue de la frontière marocaine au bureau arabe, les cavaliers indigènes et les spahis recevaient l'ordre de se rendre immédiatement vers Laïla-Maghnia, où des événements sérieux se passent.

« Il paraîtrait que les Béni-Khalled et les Oulad-Hammoun, deux portions des Béni-Snassen, étaient venus se tirer des coups de fusil à quelques pas de la frontière. »

Le prince de Hohenlohe

Berlin, 30 juin. — La *Gazette de Cologne* annonce que le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, va prendre un congé de longue durée et se rendra d'abord à Schillingsfurst, puis à Aussée.

Un succès de l'industrie française

Saint-Pétersbourg, 30 juin. — L'industrie française vient d'obtenir la construction du nouveau pont Troitsky sur la Néva.

Le conseil municipal de la ville, dont la décision a été approuvée par l'empereur, a adopté le projet qui *avait été soumis par une société parisienne*. La dépense s'élève à 13 millions de francs.

Un grand incendie à Hambourg

Hambourg, 30 juin. — Tous les bâtiments de l'usine électrique, située rue de la Poste, sont en flammes.

Toutes les voitures de tramways sont restées en détresse par suite de l'interruption du courant électrique.

On pense que tous les ouvriers ont pu quitter l'usine embrasée et que les machines ont pris feu par suite de l'interruption des courants.

Les pertes sont énormes.

De nombreuses pompes à vapeur ont réussi à circonscrire l'incendie, mais on croit que les machines d'une valeur considérable sont hors de service.

On n'a à déplorer aucun accident de personnes. La circulation des tramways électriques sera promptement rétablie, les courants pouvant être alimentés par d'autres usines.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE	BAROMETRE	
	Roubaix, Me		Me
2 heures soir	25° au-dessus	765 m/m	Variable
5 heures soir	25° »	765 m/m	»
9 heures soir	22° »	765 m/m	»
		Jeudi 1er juillet 1897.	
Minuit	18° au-dessus	765 m/m	Variable
1 heure matin	17° »	765 m/m	»
4 heures »	17° »	765 m/m	»

Paris. — Mercredi 30 juin 1897. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique.* — La pression devient plus uniforme sur le continent. Deux faibles minima existent vers Christiansund et Moscou (758 mm.), tandis que le maximum se trouve en Finlande (766 mm.). Le vent est faible d'entre E. et S. et la mer est belle sur toutes nos côtes. On signale quelques pluies sur les îles Britanniques. En France, on a recueilli 9 mm. d'eau à Limoges, 4 à Biarritz, 1 à Paris. La température s'abaisse dans le nord-est du continent et sur les Pays-Bas. Elle était ce matin de 9° à Moscou, 19° à Paris, 21° à Stockholm, 26° à Nice.

On notait ce matin, 12° au puy de Dôme, 10° au Mounier et au mont Ventoux. — En France, un temps nuageux et chaud avec quelques ondées est probable. — A Paris, hier, l'après-midi, averses, éclairs cette nuit. — Moyenne d'hier, 29 juin, 19°5 supérieure de 1°2 à la normale. — Depuis hier midi, température maxima, 23°8; minimum de ce matin 15°0. — Baromètre à sept heures du matin, 763 mm. 2. — A la tour Eiffel, max., 18 8; min., 11 2.

LES PROPOS DE ROSALIE

Petits jardins d'appartement. — Pour conserver les fleurs coupées. — Contre la rouille des fers polis. — Contre les vers des meubles. — Les matelas de mousse. — Le vin de groseille — Les croquettes d'écrevisses.

Un neveu obligeant me communique un procédé amusant au possible pour avoir à peu de frais un petit jardin d'appartement. Mon neveu, qui habite La Haye, m'avoue qu'il a lu la recette dans les journaux hollandais, et il veut bien me la traduire. Je crois bien avoir lu quelque chose d'analogue dans un journal belge, mais qu'importe ! ce qui est bon est bon, et n'est ce pas Musset qui a dit :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Voici le procédé, d'après mon neveu de La Haye.

On peut obtenir soit un vase de verdure, soit une suspension dans une fenêtre en procédant de la façon suivante :

On prend une éponge bon marché : plus elle est grosse, bien entendu, meilleure elle est pour cet usage. On la fait tremper dans de l'eau chaude jusqu'à ce qu'elle soit complètement gonflée. Ensuite on la presse dans les mains de façon à l'égoutter à moitié, puis dans les trous de l'éponge on introduit des graines de millet, de trèfle rouge, d'orge, de pourpier, de graminées, de lin et d'une manière générale de toute espèce de plantes germant facilement et, autant que possible, donnant des feuilles de colorations variées.

On place l'éponge ainsi préparée soit sur un vase, une coupe, ou bien on la prend dans l'embrasure d'une fenêtre, où le soleil donne une partie du jour, puis tous les matins, pendant une semaine, on arrose en pluie légère sur sa surface. Bientôt les graines renfermées dans l'éponge se gonflent, germent et poussent de petites feuilles, et en peu de temps, on n'a plus qu'une boule de verdure présentant des variétés de couleurs suivant les graines que l'on aura employées.

***

Puisque nous parlons fleurs, si vous voulez que vos fleurs coupées dans le jardin durent plus longtemps et se conservent, ajoutez dans l'eau du vase un peu de chloral.

***

Voici maintenant une recette pour empêcher le fer poli de se rouiller, c'est un très bon système.

Vous nettoyez avec soin avec du papier émeri ; puis vous imbibez légèrement un linge de pétrole et vous frottez légèrement votre fer avec votre linge.

***

Je vous ai donné plusieurs fois des moyens pour combattre les vers qui attaquent vos meubles ; en voici encore un : Abondance de bien ne nuit pas.

Quand les vers attaquent les bois des meubles, injectez de la benzine dans les trous. Renouvelez de temp en temps cette opération.

***

Une petite recette pratique pour avoir des matelas de mousse.

Sans vouloir nicher comme les petits oiseaux, on peut, lorsqu'on a l'avantage d'habiter à la campagne *O fortunatos nimium* ! faire d'excellents matelas avec la mousse des bois, des matelas aussi bons que ceux en laine et infiniment moins coûteux. Pour cela, on recueille la mousse, en août, au moment de sa plus grande vigueur, on la débarrasse de toute la terre qui tient à ses racines et on la nettoie convenablement en rejetant les brins trop courts ou trop durs, ainsi que les corps étrangers. On la fait sécher ensuite, doucement au grand air, puis on la bat pour en faire tomber le reste de la terre; il ne s'agit plus alors que d'en remplir les toiles à matelas le plus également possible. Ces matelas sont excellents. On les fait au reste comme ceux en laine, et s'il arrive que, par l'usage, la mousse se ramasse trop en quelque partie du matelas, on le bat de temps en temps pour le rendre à son épaisseur uniforme.

***

En feuilletant de vieux papiers dans une collection d'autographes, un de mes amis, médecin distingué, le docteur Cabanès, a trouvé ce curieux billet adressé par Tenon à « son illustre confrère » Grégoire.

C'est la recette d'un *vin de groseilles*, que nos nièces pourront, si le cœur leur en dit, expérimenter.

« Prenez de groseilles bien mûres et de cassonnade de chaque 200 livres. D'eau commune 350 pintes.

« J'ai écrasé les groseilles, j'en ai retiré plus de rafles que j'ai pu, le tout a été mis en fermentation, le marc surnageant a été enfoncé à plusieurs reprises dans la liqueur.

« J'ai fait deux tonneaux de ce vin en 1779, d'après cette formule, que je tiens du laborieux chimiste Baumé.

« Dévouement sincère à son illustre confrère Grégoire.

17 juin 1866. Tenon. »

Voilà ma recette historique, c'est à la fois une curiosité et un feuillet de l'art de l'économie domestique; a ce double titre, il avait ici sa place.

***

Enfin, terminons par une recette de grand genre, celui-ci est empruntée au carnet d'un des meilleurs cuisiniers de la première cuisine de Paris.

Il s'agit d'un plat de luxe : les croquettes d'écrevisses.

Il n'est pas facile aujourd'hui de se procurer une très grande quantité d'écrevisses ; mais avec six ou huit douzaines, on peut faire des croquettes très riches.

« Cardinalisez » les écrevisses, préparez les queues et les plus grosses pattes, faites-les sauter dans du beurre frais, sur un feu très doux, jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur or rouge.

Mettez dans une casserole un morceau de beurre frais et vingt grammes de farine, remuez sans cesse le mélange sur un feu modéré pendant environ dix minutes. Mouillez d'un peu de lait et travaillez la pâte qui se formera en la délayant avec du lait en très petite quantité, jusqu'au moment où la sauce deviendra blanche et lisse.

Mêlez-y les queues d'écrevisses coupées en morceaux, salez et poivrez. Retirez une minute du feu, versez-y un jaune d'œuf frais délayé dans une cuillerée de lait et remuez sans interruption.

Faites refroidir sur un plat et ne formez les croquettes que deux ou trois heures après.

Roulez les croquettes, qui ont environ 7 centimètres de longueur sur 4 de hauteur, dans de la panure très fine.

Mettez du beurre cuit dans une poêle émaillée et en assez grande abondance pour baigner quatre croquettes. Faites dorer vos croquettes toujours en quantité de quatre, en donnant à la poêle un mouvement circulaire pour les faire rouler et retourner. Enlevez-les à l'aide d'une écumoire, égouttez-les et servez sur une serviette pliée déposée sur un plat chaud.

Ceci est pour les grands jours, quand on met les petits plats dans les grands. Tante ROSALIE

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le service de l'ébouage. — Ce service laisse fort à désirer dans certains quartiers de notre ville : c'est ainsi que les habitants des rues de l'Industrie, du Luxembourg et Boucher de Perthes se plaignent que les voitures de l'ébouage ne passent plus dans leur quartier. Ils sont forcés de déposer les immondices dans les terrains vagues qui se trouvent à proximité de leur domicile.

Les horloges publiques. — Depuis quelques jours, l'horloge de l'église Sainte-Elisabeth est arrêtée, au grand mécontentement des habitants du quartier.

Espérons pour eux qu'on remédiera bientôt à ce fâcheux état de choses.

Le Conseil supérieur de l'Ecole nationale des arts industriels. — Par arrêtés préfectoraux, MM. Meillassoux et Prouvost, membres sortants du Conseil supérieur de l'Ecole nationale, sont maintenus dans leurs fonctions.

M. Florent Carrissimo, fabricant à Roubaix, est nommé membre de la même assemblée, en remplacement de M. Eloy Duvillier, membre sortant.

Société de géographie. — Le comité d'études, dans sa séance du 28 juin, a rectifié la date du concours, qui est définitivement fixé au jeudi 22 juillet, à huit heures du matin.

L'administration municipale tient à la disposition du Comité, comme l'année dernière, le local occupé précédemment par les cours de langues, situé place Notre-Dame, ainsi que les fournitures nécessaires au concours.

La loi d'abonnement. — Un huissier de Lille a porté dans la journée de mercredi, au couvent des sœurs Carmélites, rue St-Antoine, une contrainte pour le paiement du nouvel impôt sur les congrégations religieuses.

Aliénation de terrains rue de la Gare. — Un avis de la Mairie informe les habitants que conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 19 juin 1897, une enquête est ouverte sur le projet de vente, par la ville de Roubaix, de deux parcelles de terrain, situées à l'angle des rues de la Gare et de Blanchemaille et place de la Gare, entre les deux propriétés de MM. Boute et Plouvier.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant huit jours du 1er au 8 juillet prochain inclusivement pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 8 juillet, de 3 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

M. l'abbé Gayraud. — C'est à Tourcoing, on le verra plus loin, que M. l'abbé Gayraud viendra donner, dimanche, une conférence.

L'Adoration à Sainte-Elisabeth. — Les exercices préparatoires à la fête de l'Adoration, qui aura lieu dimanche prochain à Sainte Elisabeth, sont suivis tous les jours par une nombreuse assistance; ils sont dirigés par M. l'abbé Coussemacker, missionnaire diocésain.

Mercredi soir, le prédicateur a parlé de l'existence de Dieu, « non pas, a-t-il dit, que je croie qu'il y ait quelqu'un ici qui doute de l'existence de Dieu, mais afin de le faire aimer davantage. »

M. l'abbé Coussemacker a développé ces deux questions : Dieu existe-t-il ? Où est-il ? Ses arguments, appuyés par des exemples heureusement trouvés, ont vivement impressionné les nombreux auditeurs.

— Jeudi et vendredi, à huit heures du soir, salut avec instruction.

Ecole de natation. — La température de l'eau pendant la journée du mercredi 30 juin a été : à 5 heures du matin : de 22 degrés ; à midi : de 23 degrés ; le soir : de 23 degrés.

La charrette à chiens. — Dans la journée de mardi, sept chiens ont été mis en fourrière.

Aimez-vous

la bonne cuisine, faites-la au beurre d'Oostcamp.

Ne pas confondre, **bien s'adresser au N° 13 de la rue du Bois.** — Dépôts succursales, *liste à la 4e page.* — Le kilog. frais..... **2.90**

La découverte d'une noyée au pont Morel. Plusieurs ouvriers qui longeaient le canal près du pont Morel, mercredi matin, vers six heures, aperçurent à la surface de l'eau le corps d'une jeune fille qu'ils attirèrent à eux et déposèrent sur la berge.

Les agents de service au poste voisin informèrent M. Chapé commissaire de police du 4e arrondissement, de la lugubre découverte. Celui-ci après avoir rempli les formalités d'usage, fit transporter le cadavre, dont l'identité n'avait pu être établie, à la Morgue.

Vers onze heures, M. Deray, demeurant rue de Sébastopol, cour Delys, se présentait à la morgue et y reconnaissait le cadavre de sa fille, Adolphine Deray, née à Tréton le 26 août 1881 et exerçant la profession d'épucheuse.

Le corps, qui a été examiné par M. le docteur Largilière, médecin-légiste, ne porte aucune trace de violence. L'enquête a d'ailleurs établi qu'on se trouvait en présence d'un suicide.

La malheureuse jeune fille, qui travaillait chez M. Auguste Lepontre, avait quitté le domicile de ses parents, mardi à une heure, pour se rendre à la fabrique, mais à la suite d'une remontrance que son père lui avait faite au sujet de son travail, elle n'y était pas allée.

Mardi soir, des personnes qui se promenaient le long du canal ont vu une jeune fille se jeter à l'eau, mais par suite de l'obscurité, il leur a été impossible de la secourir, car elle n'a plus reparu à la surface.

Avant de prendre sa fatale détermination, Adolphine Deray avait erré toute l'après-midi. Elle avait déposé sur la berge un sac contenant ses tartines qui a été retrouvé peu de temps avant la découverte du cadavre.

Un homme qui se jette dans le canal. — Nos lecteurs se souviennent que nous avons relaté il y a quelques jours qu'un terrassier, Théophile Tack, âgé de 25 ans, demeurant au quai de Bordeaux, s'était jeté dans le canal pour éviter les coups de couteau dont le menaçait son camarade de travail, François Comaerre.

Mercredi matin, Théophile Tack, sous l'empire, cette fois, de la boisson et à la suite de chagrins intimes, s'est de nouveau jeté dans le canal près du pont du Galon d'Eau. Il a pu être retiré sain et sauf par plusieurs personnes témoins de cette tentative de suicide. Celle-ci ne vait malheureusement pas être la dernière.

A peine remis de son bain froid, le désespéré se dirigea encore vers le canal et, arrivé en face du pont du Beau-Chêne, se jeta une deuxième fois à l'eau.

Comme précédemment, le malheureux fut retiré de sa dangereuse situation. Les agents de service dans le quartier, voyant son état d'ébriété, voulurent le conduire au dépôt, mais il opposa une grande résistance.

Une foule de plusieurs centaines de curieux l'ont suivi jusqu'au poste et, pendant tout le parcours, le forcené ne cessait de frapper et d'injurier les agents.

Un accident place de la Liberté. — En sortant mardi soir, vers neuf heures et demie, de l'estaminet tenu par M. Louis Prouvost, place de la Liberté, un garçon boucher, J.-B. Segard, âgé de 26 ans, demeurant rue des Halles, fit une chute si malheureuse sur le bord du trottoir, qu'il fut relevé avec une fracture à la jambe droite.

M. le docteur Bernard, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Une arrestation pour coups et blessures. — A la suite d'une plainte pour coups et blessures, déposée à M. Chapé, commissaire de police du 4e arrondissement, par Henri Cornet, demeurant rue de la Chapelle-Carette contre son voisin, Auguste Deldalle, peigneur, âgé de 27 ans, celui-ci a été arrêté mercredi matin.

Après un interrogatoire que lui fit subir M. le commissaire, l'arrestation d'Auguste Deldalle a été maintenue.

Croix. — *La maraude.* — Des malfaiteurs se sont introduits dans un jardin situé boulevard de la Chapelle et cultivé par une pauvre ménagère de la rue de Maubeuge, Mme Vandenberghe.

Les voleurs y ont dérobé environ vingt-cinq kilos d'échalottes.

La police, informée, recherche activement les auteurs de ce larcin.

— *La remise d'une médaille d'honneur a un vétéran de la maison Holden.* — M. Ségum, commissaire de police, a remis hier matin, à l'usine Holden, une médaille d'honneur, décernée à un contremaître de la maison, M. Joachim Guibal, qui compte trente années de service.

Fiers Lille. — *Passage de troupes.* — Aujourd'hui 1er juillet et vendredi 2, un détachement de 150 hommes cantonnera à Fiers, hameau de la Cousinerie, au *Pavé Bleu.*

Les habitants qui devront loger les hommes ont été prévenus par le garde-champêtre.

Ascq. — *La ducasse.* — C'est dimanche prochain qu'aura lieu la ducasse de la commune.

Déjà le voitures foraines s'empressent d'arriver et les installations commencent.

Cette fête, l'une des plus fréquentées de la région, aura le succès habituel, surt